



OIC/8-MCFSAD/2021/REP-FINAL

RAPPORT
DE LA REUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES
PREPARATOIRE
A LA HUITIEME CONFERENCE
MINISTERIELLE DE L'OCI SUR LA SECURITE
ALIMENTAIRE
ET LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

ISTANBUL, REPUBLIQUE DE TURQUIE

25-27 OCTOBRE 2021

**Rapport de la Réunion des Hauts fonctionnaires,
préparatoire à la Huitième Conférence ministérielle de l’OCI
sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole**

1. La Réunion des Hauts fonctionnaires (SOM), préparatoire à la Huitième Conférence ministérielle de l’OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole s’est tenue, à Istanbul, en République de Turquie, les 25 et 26 octobre 2021. Ont assisté à la Réunion des délégués de 35 États membres de l’OCI, ainsi que les représentants d’institutions compétentes de l’Organisation, telles que le Bureau de Coordination du COMCEC, le Secrétariat du COMSTECH le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales, et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), le Fonds de Solidarité Islamique (FSI), le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), l’Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (IOFS), l’Organisation Islamique pour l’Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO) et l’Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (INMPI). Des organisations régionales et internationales, à l’instar de l’Organisation des Nations unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO), du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), de l’Organisation Arabe de Développement Agricole (AOAD) et du Centre International pour l’Agriculture Biosaline (ICBA) ont également pris part à la réunion.

Cérémonie d’ouverture

2. Après une récitation de versets du Saint Coran, M. Alim Bayel, Consul Général de la République du Kazakhstan à Istanbul, Turquie, a prononcé une allocution d’ouverture, en sa qualité de représentant de la présidence de la 7^{ème} Conférence ministérielle de l’OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole.

Election du Bureau

3. La Réunion a élu les membres du Bureau de la Conférence comme suit :

République de Turquie	–	Président ;
Etat de Palestine	–	Vice-Président ;
Etat du Qatar	–	Vice-Président ;
La Gambie	–	Vice-Président ;
République du Kazakhstan	–	Rapporteur.

4. Par la suite, S.E. M. Akif Ozkaldi, Vice-Ministre de l’Agriculture et des Forêts de la République de Turquie, a assumé la présidence de la Réunion des Hauts fonctionnaires, avant de souhaiter la bienvenue à tous les délégués présents à la réunion. Dans son discours, il a déclaré que la promotion du bien-être socio-économique des populations et la lutte contre les événements imprévisibles nécessitent le développement du secteur agricole dans les États membres de l’OCI, ainsi que l’élargissement de la collaboration mondiale. Les États membres de l’OCI sont confrontés à divers défis inhérents à la promotion du développement

durable du secteur agricole, à l'amélioration des systèmes alimentaires, à la fourniture d'un accès adéquat aux ressources agricoles, aux infrastructures appropriées et aux marchés mondiaux des produits de base. Eu égard au potentiel agricole des États membres de l'OCI, M. Ozkaldi a souligné l'importance et la volonté de raffermir la solidarité et d'approfondir la coopération entre les États membres de l'OCI pour relever les défis liés au secteur agricole et alimentaire.

5. De son côté, S.E. Dr. Ahmad Kawesa Sengendo, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les Affaires économiques, s'est également adressé à la réunion. Tout en soulignant la situation de la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI et l'impératif de relever le défi de la sécurité alimentaire dans les pays de l'OCI, Dr. Sengendo a appelé les États membres à intensifier les efforts conjoints et la coopération intra-OCI dans ce secteur névralgique et à accentuer le sentiment d'appropriation des diverses initiatives de l'OCI destinées à promouvoir le développement agricole durable et à renforcer la sécurité alimentaire.

Adoption de l'Ordre du jour

6. La Réunion a, ensuite, adopté son Ordre du jour, tel qu'il figure dans l'**Annexe 1**.

Examen de la mise en œuvre des Résolutions des précédentes conférences

7. Le Secrétariat général a présenté un résumé du Rapport d'étape du Secrétaire général de l'OCI sur la mise en œuvre des résolutions adoptées par les sessions précédentes de la Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole. Ledit rapport fait, tout particulièrement, le point sur la mise en œuvre des résolutions concernant : la promotion de l'investissement dans le secteur agricole et alimentaire ; le développement de Programmes d'action de l'OCI pour les produits agricoles stratégiques ; la formation et le renforcement des capacités ; la mise en place d'un système de réserve de sécurité alimentaire de l'OCI et les activités des institutions compétentes de l'OCI, entre autres. Le rapport donne également un aperçu de l'ensemble des recommandations présentées aux États membres de l'OCI pour examen.
8. Il a été souligné qu'avec la population mondiale qui devrait atteindre 9,8 milliards d'ici 2050, les approvisionnements alimentaires des États membres de l'OCI seront soumis à une plus forte pression et la demande devrait être supérieure de 60% à celle d'aujourd'hui. Il est, par conséquent, impératif de promouvoir d'urgence le développement agricole durable et de mettre en place des systèmes alimentaires résilients pour satisfaire à la demande croissante de denrées alimentaires. Enumérant les obstacles pouvant entraver la réalisation de nombreux objectifs de développement durable en l'absence d'un système alimentaire efficace, l'accent a été mis sur la nécessité d'accorder davantage d'attention à l'environnement, à l'eau, à la santé, à la réduction de la pauvreté et à l'éducation, ainsi qu'au développement de technologies appropriées.

Situation actuelle de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire dans les Etats membres

9. Le SESRIC a présenté l'édition 2020 de son *Rapport sur l'Agriculture et la Sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI*. Le rapport met en relief la situation actuelle, ainsi que les contraintes et défis du développement agricole et de la sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'OCI et explore les principales questions, telles que la production et la productivité agricoles, le commerce des produits de base agricoles, la population agricole, l'exploitation des terres agricoles, les ressources hydriques et leur utilisation en agriculture, la production et le commerce de produits alimentaires et l'instabilité des prix des denrées alimentaires, entre autres. Aussi, le rapport rend-il compte des incidences de la pandémie du COVID-19 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'OCI. De surcroît, il offre une analyse des tendances actuelles et de l'état de la recherche et du développement agricoles dans certains États membres de l'OCI. Sur la base de ses conclusions, le rapport propose un ensemble de recommandations politiques visant à renforcer la coopération intra-OCI dans ce domaine pour examen par les États membres de l'OCI.

10. Suite aux présentations, plusieurs délégués ont relevé l'importance d'identifier les moyens efficaces permettant de remédier aux problèmes identifiés. Ils ont également estimé que le meilleur moyen de transcender ces problèmes serait un financement adéquat. L'accent a été, d'autre part, mis sur la nécessité de rechercher les domaines de complémentarité entre les États membres de l'OCI, en ce qui concerne les ressources agricoles, la production alimentaire et le commerce. Parmi les autres questions à traiter, figurent le développement des produits agricoles (blé, riz, manioc), le renforcement des capacités de production locales, la modernisation et la mécanisation du secteur agricole, la création de réserves de sécurité alimentaire, le contrôle des réserves d'eau, le partage des connaissances et des expériences, l'assistance technique, la coopération Sud-Sud, le rôle du secteur privé et des partenariats public-privé, l'investissement, entre autres. Aussi, l'impératif d'une coopération plus accrue intra-OCI pour assurer la sécurité alimentaire a-t-il été souligné.

Financement de projets dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au sein des Etats membre de l'OCI

11. Le Groupe de la Banque de développement islamique a fait un exposé sur les investissements de la Banque dans les secteurs de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement durable, durant la période post-COVID, au sein des Etats membres de l'OCI. L'exposé a mis en relief l'état d'avancement des projets de financement de la BID post-crise alimentaire mondiale en 2010, ainsi que les incidences du COVID-19 et les nouveaux défis mondiaux qui se posent aux projets financés par la BID, outre l'agenda post-COVID 19 et les priorités en ce qui concerne les programmes de financement dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au sein des Etats membre de l'OCI, et les propositions au sujet de la marche à suivre. L'accent a été aussi mis dans cet exposé sur les programmes phares de la

BID en matière de développement de la chaîne de valeur du riz, du manioc et de l'élevage dans certains Etats membres de l'OCI.

12. Dans le même ordre d'idées, le Bureau de coordination du COMCEC a fait une présentation sur les activités du groupe de travail du COMCEC sur l'agriculture et sur le financement de projets liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans certains Etats membres de l'OCI, dans le cadre du Financement de projet du COMCEC et du Programme de réponse du COMCEC au COVID (CCR).
13. De son côté, le Fonds de solidarité islamique de l'OCI a informé la réunion des activités du fonds dans le domaine de fourniture d'une assistance alimentaire urgente aux pays les moins avancés de l'OCI, durant la pandémie du COVID 19, et de forage de puits dans certains pays de l'Organisation. La réunion a également été briefée sur la mise en place future par le Fonds d'un mécanisme de financement de programmes agricoles et de sécurité alimentaire, visant à appuyer la création d'institutions de microcrédits et de banques de famille, dans les zones rurales, au sein des Etats membres de l'OCI. Le fonds a réaffirmé sa disposition à examiner toute demande d'assistance des Etats membres dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.
14. Les délégués ont attiré l'attention sur la nécessité de créer des réserves alimentaires afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience, de développer une stratégie agricole durable pour faire face aux crises alimentaires et de faire bon usage des prêts et de l'assistance technique. Ils ont aussi constaté que les pays les moins avancés n'ont pas bénéficié du soutien nécessaire pour s'attaquer à leurs problèmes de développement, y compris les défis liés à la sécurité alimentaire.

Soutien aux activités de l'IOFS et d'autres institutions actives dans le domaine de l'agriculture, du développement durable et de la sécurité alimentaire

15. L'IOFS a fait une présentation intitulée : « La vision 2031 de l'IOFS : Favoriser la mise en place d'un système alimentaire durable de l'OCI et le lancement de programmes liés aux objectifs assignés à la vision. Ces programmes portent sur le développement des produits agricoles stratégiques, la création d'un système de réserve de sécurité alimentaire, la gestion de la sécurité alimentaire, le développement de banques nationales de gènes et la promotion de l'investissement et du commerce des produits agroalimentaires, entre autres.
16. Le SESRIC a briefé la réunion sur ses programmes de formation et de renforcement des capacités ainsi que sur ces travaux de recherche et ses publications dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources en eau. Le SESRIC a aussi indiqué qu'il gère un système solide de données statistiques et d'indicateurs pour les Etats membres dans ces domaines. Le SESRIC a réaffirmé sa disposition à élargir sa coopération avec les Etats membres et les institutions concernées de l'OCI en vue de répondre à leurs besoins.

17. L'INMPI a, quant à lui, briefé la réunion sur ses activités et ses progrès récents dans les domaines de services et de produits Halal. L'accent a été mis sur le fait que les normes Halal de l'OCI/INMPI ont été élaborées pour la production, la certification et l'accréditation, à lumière de la nouvelle vision l'INMPI, consistant à aménager une infrastructure propre à améliorer l'économie et le bien-être dans les Etats membres de l'OCI.
18. Le COMSTECH a fait un exposé sur ses initiatives en matière d'agriculture et de nutrition dans le cadre de la coopération intra OCI. Ses initiatives visent à introduire de nouvelles technologies en matière d'élevage, de préservation des ressources phylogénétiques et de développement de banques de gènes, outre le renforcement des capacités en termes de technologies agricoles de pointe.
19. Le CIDC a briefé la réunion sur le rôle des foires commerciales, y compris les Expositions annuelles Halal et les salons spécialisés d'agriculture dans l'encouragement et l'intensification des échanges commerciaux réguliers des produits agricoles et l'intensification de l'investissement intra-OCI dans ce cadre.
20. Au terme des présentations, les délégués ont insisté sur la nécessité d'identifier les complémentarités et de promouvoir une coordination étroite entre les institutions de l'OCI dans l'objectif d'harmoniser et de rationaliser les activités et, partant, éviter les doubles emplois et la duplication. Ils ont aussi abordé la production des denrées alimentaires et les stratégies de développement agricole et de sécurité alimentaire de leurs pays respectifs.

Programmes d'Action de l'OCI pour le Développement des produits agricoles stratégiques (Blé, Riz et Manioc)

21. Le Secrétariat Général de l'OCI a présenté les projets de Programmes d'Action de l'OCI sur le Développement des produits agricoles stratégiques, à savoir :
 - i) Programme d'Action de l'OCI pour le Développement du Riz ;
 - ii) Programme d'Action de l'OCI pour le Développement du Blé ; et
 - iii) Programme d'Action de l'OCI pour le Développement du Manioc.
22. Dans sa présentation, l'IOFS a fourni des données statistiques sur la production et la consommation du riz, du blé et du manioc dans les États membres de l'OCI. Elle a également donné un aperçu des programmes en cours de l'IOFS sur le développement du riz, du blé, du manioc et d'autres produits de base.
23. La Réunion a également pris note des contributions apportées par certains Etats membres de l'OCI sur les projets de programmes d'action susmentionnés et recommandé que les projets ci-joints (**Annexes 5, 6 et 7**) soient adoptés par la Conférence ministérielle.

24. La Réunion a, en outre, souligné l'importance de ces cadres dans le renforcement de la coopération entre les États membres de l'OCI, producteurs de ces denrées alimentaires stratégiques.

Création d'un Système de réserve de Sécurité alimentaire de l'OCI

25. Le Secrétariat général a fourni des informations générales sur les résolutions pertinentes de l'OCI relatives à la mise en place d'un système de réserve de sécurité alimentaire de l'OCI. L'IOFS a présenté les résultats de l'étude de pré faisabilité pour la création d'un Système de réserve. Cette étude a été menée par l'IOFS conformément à la Résolution pertinente adoptée par la 7^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole. Elle fixe, également, l'objectif primordial de ladite Réserve, ainsi que ses principes essentiels, ses conditions et ses mécanismes de fonctionnement. L'étude propose également la conclusion d'un protocole d'entente par les Etats membres de l'OCI sur la création d'un Système de réserve de sécurité alimentaire de l'OCI.

26. La réunion a pris note des contributions apportées par les États membres sur le projet de Protocole d'entente concernant la création d'un système de réserve de sécurité alimentaire de l'OCI. À cet effet, elle a demandé au Secrétariat général de l'OCI d'obtenir les contributions pertinentes d'autres pays membres de l'OCI en vue de compiler un texte global du protocole d'entente et de soumettre le texte consolidé à la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement de l'agriculture, pour toute autre démarche appropriée.

27. La réunion a aussi souligné l'impératif d'accélérer l'exécution du projet pilote dans l'optique de réduire le délai prévu et d'envisager la possibilité d'un partage simultané d'informations avec d'autres régions proposées sur la réserve de sécurité alimentaire. Les autres questions soulevées se rapportent au fonctionnement, aux indicateurs et à la taille de la réserve de sécurité alimentaire.

Lieu et date de la neuvième Conférence ministérielle

28. La réunion a demandé aux États membres de l'OCI intéressés de communiquer au Secrétariat général, aussitôt que possible, leur souhait d'accueillir la neuvième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole en 2023.

Autres questions

29. La réunion a écouté une présentation du Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC, sur les conclusions de l'événement parallèle, tenu sur le thème : « Partage des expériences et du savoir pour l'amélioration des Systèmes alimentaires dans les États Membres de l'OCI en vue de la Réalisation des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 ». L'événement a été organisé par le Ministère de l'Agriculture et des Forêts de la République de Turquie, dans le cadre de la 8^{ème} Conférence Ministérielle de l'OCI sur

la Sécurité alimentaire et le Développement agricole. Il a permis de souligner la nécessité d'accroître les investissements, le commerce, la recherche et le développement agricoles, d'instaurer des alliances pour améliorer la qualité et la disponibilité des aliments et de mobiliser les ressources nationales, entre autres.

30. La délégation palestinienne a attiré l'attention sur le fait que l'occupation israélienne et sa politique continue d'imposer son hégémonie sur les ressources agricoles naturelles, de restreindre la libre circulation, de confisquer les terres, d'imposer son embargo et de détruire les propriétés et les installations dans le territoire palestinien, ce qui a conduit au blocage du processus de développement agricole et à l'accroissement du taux d'insécurité alimentaire. Elle a, en outre, appelé les États membres de l'OCI à prendre des mesures concrètes pour faire pression sur l'occupation israélienne afin de permettre au peuple palestinien d'exercer son droit au développement et au progrès. La délégation a également invité les États membres de l'OCI et les institutions partenaires à soutenir les Palestiniens dans leur persévérance inébranlable et à accentuer leur résilience dans le domaine de sécurité alimentaire et de développement agricole.
31. Les délégations ont souligné l'impératif qu'il y a à ce que les institutions compétentes de l'OCI envoient leurs présentations et rapports suffisamment de temps avant la réunion afin d'accorder aux États membres la possibilité de les étudier et d'y apporter leurs éminentes contributions.

Examen de l'ordre du jour, du programme de travail et du projet de résolution de la Session ministérielle

32. La réunion a examiné et convenu de soumettre les projets d'ordre du jour, de programme de travail et de résolution, joints au présent rapport, à la session ministérielle pour examen (**Annexes 2, 3 et 4**).

Motion de remerciements

33. La réunion a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République de Turquie pour la généreuse hospitalité et les excellentes dispositions prises pour assurer le succès de la réunion des hauts fonctionnaires. La réunion a également félicité le Président de la réunion pour la sagesse et la clairvoyance avec lesquelles il a conduit les travaux du SOM.
34. La réunion a, en conclusion, exprimé son appréciation au Secrétariat Général de l'OCI, au Bureau de Coordination du COMCEC, au Secrétariat du COMSTECH, au SESRIC, au FSI, au CIDC, au Groupe de la BID, à l'IOFS et à l'INMPI, pour leurs apports significatifs à la réunion.

Istanbul,
Le 26 Octobre 2021